

Equipe pédagogique et modalités d'intervention

Edition Mars 2018



Descriptif de l'équipe pédagogique

SIPRAH est une société de conseil scientifique et réglementaire dans les domaines des produits de la santé (médicaments, cosmétiques, aliments complémentaires, biocides...). SIPRAH, propose, aux acteurs de ces secteurs, des formations scientifiques et réglementaires adaptées à leurs besoins spécifiques. Notre organisme de formation privilégie une offre centrée sur la réalité du terrain et nous travaillons avec des professionnels, qui ont exercé ces métiers au quotidien, pour assurer la transmission des savoirs et des savoir-faire à nos clients. Nous avons actuellement deux formateurs (un salarié : Dr Atimad GAUGAIN et un partenaire externe : Dr Jacques GOUTALIER).

Modalités d'intervention

Nos modalités d'intervention s'établissent sous forme de

- rencontres pour négocier les engagements respectifs à la formation et définir les objectifs de celle-ci et déterminer les moyens à utiliser
- temps de construction de la formation reposant sur un objectif global, une mise en situation des salariés, des études de cas
- organisation de la formation proprement dite : choix des salles de formation en fonction du nombre de stagiaires dans le cas des formations inter-entreprises ou demande au donneur d'ordre de prévoir une salle adaptée pour les formations intra-entreprises.

En règle générale, les formations se déroulent sur 7 heures par jour aux horaires suivants :

- ✓ 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30.
- ✓ Ou 9h à 12h30 et 13h à 17h.

Supports de formation

Chaque formation dispose d'un support de cours au format Powerpoint qui peut être converti dans d'autres formats tel que PDF. Ces documents sont remis en début de formation aux stagiaires et peuvent être complétés par d'autres documents tels que des directives, règlements, articles... en fonction de la nature de la formation.

